



[Droit consommation] Courrier de résiliation d'un devis signé

Par forseti

Bonjour,

J'ai trouvé un accord amiable avec un artisan pour annuler son devis que j'avais signé (il ne pouvait pas démarrer les travaux à laquelle il s'était engagé)

Je souhaite matérialiser cet accord par un écrit RAR : quelles sont les mentions obligatoire à respecter ?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut reprendre les références du devis, dater et signer l'accord d'annulation et de remboursement s'il y a lieu.

Par forseti

Merci Yapasdequoi !